

NOTRE VILLE

Figéac infos

octobre 2025



LE CÉLÉ ENTRE ENTRETIEN ET RENATURATION

Préserver une rivière vivante

PROPRETÉ URBAINE

Dépôts sauvages :
stop aux incivilités !



Figeac

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

La Ville de Figeac utilise l'application mobile **IntraMuros** pour vous informer.

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de la commune et des alentours.



Édito



04-05 //

Faciliter la mobilité

06-07 //

Améliorer le cadre de vie

09 //

Agir durablement

10-11 //

Accueillir et accompagner

12-13 //

Prévenir et protéger

14-15 //

Soutenir l'action culturelle

16 //

Valoriser le patrimoine

17-18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Si le précédent numéro de *Figeac Infos* était essentiellement consacré à la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, ce numéro aborde la vie du quotidien et les travaux en cours.

Le nécessaire renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement a impacté la circulation sur certains axes fréquentés, entraînant des désagréments pour les usagers et riverains : qu'ils soient remerciés pour leur patience.

Le diagnostic archéologique de la place de la Raison a suscité beaucoup de questions : des éléments de réponse sont présentés dans ce journal.

À l'approche des fêtes, l'association des commerçants « Figeac Cœur de Vie » prépare un programme d'animations et celle des commerçants non sédentaires un marché spécial Noël.

Dans l'attente de ce futur moment festif, je vous souhaite une bonne lecture.

André MELLINGER
Maire de Figeac



Retrouvez toute
l'actualité de votre
commune sur la page
Facebook
@VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Octobre 2025

N°41

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Ville de Figeac

Impression : Reprint - Tirage : 7000 ex -
imprimés sur papier géré durablement

Dépôt légal : Octobre 2025

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} août au 30 septembre 2025

Naissances :

Adèle Alves Pinto ; Mathilda Minson ; Léon Peraud Sagnol ; Aaron Lestrade Nigou ; Alya Espinasse ; Ayana Camara ; Barine Farahmand ; Bérénice Germon ; Victoire Saintemarie ; May-Leen Brändli ; Islem Harmach.

Mariages :

16 août : Julie Sagnol et Renaud Peraud
6 septembre : Florine Frugnac et Marc Galan
19 septembre : Angélique Sanfins et Paul Bousseau

Décès :

Guy Planchette ; Nicole Vicenzino ; Pierre Villeneuve ; Pilar Dournes ; Georgette Aimé ; Pierre Lacam ; Fabien Pommereau ; Gérard Ayrole ; Francisca Agullo-Melia ; Joséfina Vayssouze-Faure ; Cécile Genot ; Henriette Sainte-Marie ; Colette Mancel ; Marin Bahut ; René Bouquié ; Paulette Miquel ; Jacques Dablanc ; Monique Jacobs ; Gabrielle Plaza ; Christine Hanquier ; Michel Briotet ; Francine Acampo ; Augusta Donnat ; Corinne Resch.



Se déplacer en vélo au quotidien

Essayez la location longue durée !

Les effets bénéfiques du vélo sur l'environnement, la santé et le pouvoir d'achat ne sont plus à prouver. Véritable alternative à la voiture individuelle sur les trajets courts, il contribue à fluidifier la circulation, faciliter le stationnement, améliorer la qualité de l'air en centre-ville et réduire la facture des déplacements tout en pratiquant une activité physique.

C'est dans cet esprit que l'association Figeac Écomobilité, en partenariat avec Figeac Transition et Figeacteurs, a mis en place son service de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) en septembre 2022. Destinée à **inciter les Figeacois à utiliser le vélo, plutôt que la voiture, pour leurs petits trajets du quotidien**, l'initiative fut soutenue par la Ville de Figeac. L'expérimentation a enregistré dès la première année 170 bénéficiaires et près de 80 000 km parcourus.

Pour **pérenniser le dispositif et le rendre accessible au plus grand nombre**, la commune met en place un service public de location longue durée^(*). Suite à un appel d'offres, sa gestion a été confiée à Figeac Écomobilité dans le cadre d'un marché de services d'une durée de 4 ans.

Disponible à la location dès cet automne, la flotte est composée de :

- **10 vélos adultes classiques** (5 hommes / 5 femmes)
- **80 vélos adultes mixtes à assistance électrique**
- **2 vélos cargo** : un vélo rallongé « Longtail » et un triporteur pour transporter 2 enfants

Chacun est doté d'un équipement minimum (réglage selle et potence, système de sécurité roue avant/fourche, éclairage, sonnette). La location comprend également un antivol, un kit de réparation ainsi qu'un service d'entretien/maintenance.

^(*) Un service public de location longue durée permet notamment aux salariés de faire prendre en charge une partie de leur abonnement mensuel pour leurs déplacements domicile / travail.

TARIFICATION TOUT PUBLIC

TYPE DE VÉLO	TARIF	CONDITIONS DE LOCATION
Classique	100 € / an	1 mois minimum et 12 mois maximum
Avec assistance électrique	50 € / mois	1 mois minimum renouvelable 11 fois avec maximum de 12 mois
Cargo / Longtail	100 € / mois	1 mois minimum renouvelable 11 fois à la condition qu'aucune autre demande n'ait été faite

Une **tarification solidaire** est proposée aux demandeurs d'emplois, allocataires du RSA, étudiants, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, personnes adressées

par la Mission locale, la Maison Départementale des Solidarités, le Centre Social et de Prévention de Figeac.

TYPE DE VÉLO	TARIF	CAUTION	CONDITIONS DE LOCATION
Classique	30 € / an	20 €	1 an non renouvelable

LE SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DOIT PERMETTRE :

- à des personnes souhaitant privilégier le vélo dans leurs trajets du quotidien, de tester ce mode déplacement sans en assumer la propriété et, si cela leur convient, d'envisager un achat.
- à des personnes non motorisées d'accéder à une solution de mobilité et de pouvoir se déplacer de façon autonome.
- à des personnes motorisées d'utiliser le vélo plutôt que la voiture, et d'envisager, notamment pour les ménages possédant deux véhicules, de n'en conserver qu'un seul.

En parallèle, Figeac Ecomobilité aura pour missions :

- d'organiser des **ateliers de remise en selle**, animés par un formateur agréé.
- de proposer chaque année un **programme d'animations autour des mobilités douces** (Fête du vélo et Challenge mobilité) en y associant la commune et le monde associatif.
- d'assurer la **promotion** du service de location longue durée, des ateliers et des animations **auprès du grand public**.

Pour en savoir plus et réserver un vélo :

contact@figeac-ecomobilite.org / 06 69 05 11 98
www.figeac-ecomobilite.org

Vite dit

RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

La navette centre-ville du samedi, pensez-y !

En complément des 12 lignes régulières existantes, une ligne spécifiquement dédiée au centre-ville est proposée sur le réseau « Le Bus Figeac ». Elle **fonctionne le samedi entre 8h et 19h avec le matin, une rotation toutes les 30 minutes et l'après-midi toutes les heures**. Objectif : permettre aux habitants de faire leurs courses au marché le matin, déjeuner au restaurant le midi et aller flâner dans les boutiques l'après-midi sans contrainte de circulation et de stationnement.



Son parcours dessert les différents parkings périphériques et compte 17 arrêts :

Jardins de l'Hôpital / Palais de Justice / Gare routière / Pont du Gua / Marcel Bardet / Gare SNCF / Clemenceau-Font Redonde / Victor Hugo / Pont du Pin / Place Champollion / Foirail / Cimetière / Silot / Vidailiac / Carmes / Cité Administrative / Hôpital-Esplanade Martin Malvy.

Pour optimiser vos déplacements, ayez le réflexe Zenbus, l'application qui géolocalise votre bus en temps réel !

STATIONNEMENT

Près de 200 nouvelles places gratuites attendues pour le début de l'année

Les travaux d'aménagement provisoire de deux nouvelles aires de stationnement vont bientôt débiter.

- **Avenue Georges Pompidou** : environ 40 places seront créées aux abords de la plaine des jeux Jean Baduel. Situé en zone inondable, ce terrain permettra un stationnement d'appoint sécurisé, notamment lorsque le parking de Londieu est complet.
- **Avenue de Toulouse et avenue des Poilus** : près de 150 places seront aménagées le long des voies ferrées, dans le cadre du Pôle d'Échange Multimodal (PEM).

Ces deux aires seront d'abord **ouvertes dans une version simple mais immédiatement fonctionnelle**, avant un aménagement définitif. Elles permettront de répondre rapidement aux besoins de stationnement identifiés et d'étoffer le nombre de places à quelques minutes à pied du centre-ville, **desservies par les bus gratuits**.



Propreté urbaine

Lutter contre les dépôts sauvages

Sacs poubelles, cartons, meubles abandonnés au coin d'une rue ou à côté des conteneurs, les dépôts sauvages constituent les incivilités les plus fréquemment constatées. Ces agissements ne sont pas acceptables car ils dégradent le cadre de vie des habitants, renvoient une image négative de la ville et donnent un surcroît de travail aux agents chargés d'assurer l'entretien. Pour que les infractions d'une minorité n'impactent pas l'ensemble de la collectivité, la Ville rappelle les règles à respecter et les solutions mises à disposition des usagers.

STOP AUX INCIVILITÉS !

Quand un dépôt sauvage est constaté par le service Propreté, la Police Municipale se rend sur place pour effectuer les contrôles nécessaires afin d'identifier les responsables. Pour signaler l'infraction et alerter les usagers, une rubalise et une signalétique sont installées durant quelques jours sur le site informant qu'une enquête est en cours et rappelant aux contrevenants que **l'abandon de déchets est un délit passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €** (articles R.632-1 et R.635-8 du Code Pénal). **Pour garder la ville propre et agréable, il appartient à chacun d'avoir une attitude responsable en adoptant les bons gestes :**

- les sacs poubelles contenant déchets ménagers et/ou recyclables doivent être déposés uniquement dans les conteneurs prévus à cet effet.
- pour les objets volumineux et les produits dangereux, d'autres solutions existent.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS : l'inscription est obligatoire

Le 1^{er} lundi du mois ⁽¹⁾, la Ville assure gratuitement le ramassage :

- des encombrants (électroménager, mobilier...) limités à 2 ou 3 gros objets.
- des déchets verts (uniquement branchages issus de tailles d'arbres, d'arbustes et de haies) conditionnés en fagots pour un volume limité à 1m³.

Le dépôt doit se faire la veille de la collecte à proximité immédiate de l'entrée de la propriété, sur le domaine public, sans entraver le passage des usagers.

Ce **service** est **destiné aux particuliers ne possédant pas de moyen de transport approprié pour se rendre à la déchèterie.**

Pour en bénéficier, il est nécessaire de **s'inscrire au plus tard le vendredi matin précédant le jour du ramassage.**

⁽¹⁾ collecte décalée au mardi si le 1^{er} lundi est férié

LA DÉCHÈTERIE : pour les déchets volumineux et/ou dangereux

La déchèterie, dont **l'accès est gratuit pour les particuliers**, permet de trier les déchets trop volumineux pour la poubelle et/ou dangereux pour la santé et l'environnement (métaux, cartons, palettes, appareils électriques, mobilier, gravats, peintures, cartouches d'encre, huiles, piles...). Ils pourront ainsi être **expédiés vers des filières adaptées pour leur dépollution et leur valorisation.**

Située 20, route du Mas de la Croix, la déchèterie de Figeac est **ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h** (tel : 05 65 50 21 67). Sur place un agent d'accueil est présent pour accueillir et renseigner les usagers.

Pour y accéder, un pass est nécessaire. Sa demande est gratuite et peut se faire en ligne sur le site du Syded.

En savoir plus sur www.syded-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-decheterie



Deux possibilités :

- en remplissant le formulaire disponible en ligne sur le site de la Ville.
- par téléphone auprès des services techniques au 05 65 50 34 83.



ZOOM SUR

Mi-septembre, plusieurs vestiges ont été mis au jour par les archéologues. Ici, les restes d'un dallage en tomettes de terre cuite.

PLACE DE LA RAISON**Diagnostic archéologique :
une démarche préventive**

Dernièrement, la place de la Raison a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. L'opération, prescrite par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), a été confiée à la cellule archéologique départementale du Lot. Son objectif était de **détecter la présence d'éventuels vestiges archéologiques** dans le sous-sol et, le cas échéant, de **les caractériser, les dater et les localiser précisément pour éviter de les impacter dans le cadre d'un futur aménagement**.

Cette action préventive constitue une étape essentielle pour la Ville avant de poursuivre sa réflexion sur le devenir de cette place. Aucun projet de réaménagement global n'est prévu à ce jour. Néanmoins, il est nécessaire de régler la problématique récurrente liée au revêtement du sol. Afin de le renforcer et de le rendre pérenne, des travaux seront nécessaires. Or, on le sait, d'un côté la place est située sur l'emplacement de l'ancien cloître de l'abbatiale Saint-Sauveur et de l'autre, côté Célé, sur ses anciens jardins. Compte tenu du potentiel archéologique du site, l'État a demandé la réalisation d'un diagnostic en préalable à tous travaux.

Sur le terrain, des sondages, sous la forme de cinq tranchées, ont été réalisés à différents endroits de la place sur une profondeur d'1,30 m à 1,50 m. **Durant trois semaines, les archéologues du Département ont procédé à tous les relevés nécessaires et mis au jour plusieurs éléments** parmi lesquels des sépultures, des segments du mur et morceaux sculptés en pierre supposés appartenir à l'ancien cloître ou encore les restes d'un dallage en tomettes de terre cuite provenant certainement d'un bâtiment de l'époque révolutionnaire. Des vestiges intéressants qui viennent enrichir les connaissances existantes sur l'occupation du lieu dans le passé.

L'intervention sur site s'est terminée début octobre. Le traitement et l'analyse de l'ensemble des données sont en cours. Ce travail minutieux d'environ deux mois aboutira à la rédaction d'un rapport qui sera remis aux services de l'État avant la fin de l'année. En attendant ces conclusions, la place a été rouverte au public.

Pour en savoir plus, retrouvez l'interview d'Etienne Lallau, responsable de la cellule archéologie du Département du Lot, sur le site et la chaîne YouTube de la Ville de Figeac.

PLAINE DES PRATGES**Les aménagements se poursuivent**

Le site des Pratges est un lieu emblématique de Figeac, dédié à la promenade, à la détente et aux loisirs où toutes les générations se croisent. Situé au bord du Célé à proximité du centre-ville, **cet espace de 2 hectares se transforme depuis octobre 2024**. Après la construction du nouveau skatepark, le réaménagement de l'aire de jeux et la rénovation du 3^{ème} court de tennis, **le projet est entré dans sa seconde phase qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2025**.

Ces dernières semaines, les entreprises ont finalisé l'accès au site depuis l'avenue Jean Jaurès, installé des gradins en bordure de rivière, créé de petits escaliers au niveau des terrains de tennis, réalisé des cheminements piétons et aménagé les abords du skatepark, de l'aire de jeux et du club house. Le revêtement en goudron de l'ancien skatepark a également été entièrement retiré pour permettre l'apport de terre végétale et l'engazonnement de la grande prairie.

La trame arborée existante sera complétée par une centaine d'arbres et près de 200 arbustes, d'essences différentes et adaptées au milieu urbain. Mi-septembre, **les premiers arbres ont été sélectionnés en pépinière** par la responsable du service Espaces Verts et Marie-France Colomb, adjointe déléguée à l'Environnement, accompagnées d'Olivier Gardère, membre de l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet. Ils **seront mis en terre courant décembre**. En parallèle, **une lisière d'arbustes fruitiers sera plantée** pour marquer la limite entre le site et les parcelles riveraines.

Enfin, les alcôves existantes le long du Célé seront équipées de nouveaux mobiliers invitant à la détente. Des bancs et des tables de pique-nique compléteront l'ensemble.

Plusieurs essences ont été choisies parmi lesquelles chênes, pins, pistachiers, sophoras, frênes, micocouliers, érables, saules, aulnes, peupliers, tilleuls, noisetiers, amélanchiers, poiriers, pommiers, figuiers ou encore sureaux.



La troisième et dernière phase concernera l'aménagement de l'entrée Ouest du site (côté pont du Gua) et l'amélioration de l'accessibilité à la promenade des berges. Elle se déroulera dans le courant de l'année 2026.

Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr

**ÉLAGAGE
FIGEACOIS**

Kévin Cazes-Bouchet
• ARBORISTE GRIMPEUR •

05 54 54 16 99

www.elagage-figeacois.com

MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation
PVC / ALU / BOIS

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36
Mobile : 06 29 34 08 20

menuiseries-ganga.fr

Kömmerling
TODAY FOR TOMORROW

Profils
SYSTEMES

Le Célé entre entretien et renaturation

Préserver une rivière vivante

En cette fin d'année, la Ville mène deux types d'interventions sur le Célé : d'une part, les aménagements liés à la renaturation du site du Surgié, et d'autre part, l'entretien des atterrissements. Chacune contribue à assurer le bon fonctionnement du cours d'eau face aux crues tout en répondant aux enjeux écologiques.

RENATURATION DU SITE DU SURGIÉ : aménager durablement la rivière

Depuis l'abaissement du niveau du plan d'eau, la physionomie du site du Surgié a évolué.

Au niveau du camping, les entreprises ont procédé à l'élargissement du lit de la rivière. En cas de crue, cette configuration permettra au cours d'eau de s'étaler davantage et d'investir le nouveau méandre à proximité de la piscine. Cela contribuera à réduire les hauteurs d'eau en amont de l'ancien barrage lors des épisodes de crue. En aval, les hauteurs et les vitesses resteront inchangées, car cet ouvrage laissait passer l'eau librement. En réalité, ce qu'on appelait communément le barrage du Surgié était plutôt un seuil, et non un barrage de retenue comme ceux des vallées de montagne.

Les travaux se poursuivent également au niveau de la prise d'eau avec les aménagements nécessaires qui permettront de garantir l'alimentation de la station d'eau potable de Prentegarde, actuellement vulnérable face aux épisodes de sécheresse répétés.

Du côté de la route menant à Bagnac-sur-Célé, les entreprises ont commencé la sécurisation de la voie grâce à l'enrochement du pied de berge. Celui-ci permettra de consolider le talus de la route. Il sera recouvert d'une végétation adaptée qui sera plantée entre la fin de l'automne et le début de l'hiver.

Les travaux visant à supprimer le barrage et ses aménagements annexes sont menés en parallèle. La digue filtrante, déjà partiellement arasée, continue, quant à elle, à être aplanie jusqu'à sa disparition complète.

Depuis le début des travaux, **le chantier bénéficie du suivi d'un naturaliste indépendant**. Son rôle consiste à conseiller les entreprises sur les bonnes pratiques de gestion de la végétation (retrait des espèces exotiques envahissantes, plantations adaptées au milieu, etc.). Par ailleurs, le projet s'inscrit dans une logique de durabilité avec la réutilisation sur place des matériaux issus des travaux d'enrochements, des terrassements, du barrage...



ENTRETIEN DES ATTERISSEMENTS : préserver l'équilibre naturel du Célé

Dans le cadre de l'entretien régulier du Célé, la Ville a également mené, début octobre, des interventions ciblées sur plusieurs atterrissements, notamment au niveau du seuil des Tours, du pont Gambetta et de la chaussée des Pratges.

Pour rappel, **la formation de ces petits îlots naturels de sable, de graviers et de galets est l'expression de la dynamique de la rivière et traduit sa bonne santé**. Le courant transporte les matériaux depuis les zones à fort débit et les dépose dans des secteurs où la vitesse de l'eau diminue, généralement là où le lit de la rivière

s'élargit. Ces atterrissements sont des zones humides qui jouent un rôle écologique essentiel : refuge pour la faune, zone d'épuration naturelle, régulateur du réchauffement de l'eau, corridor écologique... Contrairement aux idées reçues, **ils n'aggravent pas les crues** : en période de hautes eaux, ils sont submergés et ne constituent pas un obstacle à l'écoulement.

Pour éviter la prolifération d'arbres, des travaux de « griffage » ont été réalisés au début de l'automne.

Ces opérations consistent à retirer la végétation située hors d'eau et à décompacter les sédiments pour que la rivière puisse à nouveau les transporter.



La Mutuelle Communale

Au service des Figeacois

La Ville, en partenariat avec l'association MUT'COM, a mis en place une mutuelle communale pour offrir à ses habitants une couverture santé accessible à tous. Ce dispositif vise à réduire les inégalités sociales de santé et à renforcer l'accès aux soins par sa proposition d'une solution mutualiste.

UNE INITIATIVE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Consciente des difficultés économiques que ses administrés peuvent rencontrer et du renoncement de beaucoup d'entre eux à toute couverture de santé, la Ville a signé un partenariat avec l'association MUT'COM. Objectif : proposer aux Figeacois une mutuelle avec la couverture la plus adaptée, à moindre frais, à l'aide de tarifs négociés.

Différentes formules sont proposées selon les tranches d'âge. Elles concernent tous les administrés, sans questionnaire de santé ni condition de revenu.

LES SERVICES DE MUT'COM



Pour plus de renseignements et connaître les jours de permanence :

Guillaume Eyragne / 05 65 50 02 68 / gecourtage@lamutuellecommunale.com

ZOOM SUR**ACTION NOËL DU CCAS****Les inscriptions sont ouvertes**

Depuis sa création, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Figeac mène chaque année avant Noël **une action à destination des familles figeacoises en situation de précarité et des personnes âgées de la ville.**

Depuis plusieurs années, l'attribution de chèque cadeaux permet aux bénéficiaires de disposer librement de cette aide, selon les besoins de chacun, notamment pour des achats autres qu'alimentaires. Ils sont **valables** jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante **auprès des commerçants adhérents à l'association « Figeac Cœur de Vie »**, partenaire de l'opération.

Ce dispositif vise à offrir du pouvoir d'achat tout en incitant à consommer local.

**QUI EST CONCERNÉ ?**

- les bénéficiaires de minima sociaux (*) (familles et personnes seules) habitant Figeac
- les personnes retraitées, de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu, habitant Figeac (**)

Ces chèques cadeaux, d'une valeur de 10 € à 15 €, sont **attribués sous conditions de ressources** (sur présentation de pièces justificatives récentes) **et selon la composition du foyer.**

Les enfants des familles concernées bénéficient jusqu'à l'âge de 10 ans d'un chèque cadeau supplémentaire de 15 € chacun pour permettre aux parents de choisir eux-mêmes le cadeau de Noël le plus approprié.

OÙ ET QUAND S'INSCRIRE ?

A l'accueil du CCAS (8 place Vival) **du 17 novembre au 19 décembre** : le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h.

(*) Revenu de Solidarité Active socle, Allocation de Solidarité Spécifique, Allocation Adulte Handicapé et/ou pension d'invalidité

(**) Hors Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et maison de retraite

Pour en savoir plus, contactez le Centre Communal d'Action Sociale au 05 65 50 05 01

Vite dit**THÉ DANSANT DU CCAS****Pensez à vous inscrire !**

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale convie les retraités et les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, résidant à Figeac, à partager un moment convivial à l'occasion d'un thé dansant, suivi d'un goûter.

Il se tiendra **dimanche 11 janvier 2026**, à partir de 14h, à l'Espace Mitterrand et sera animé par Didier Malvezin et son orchestre.

Inscription obligatoire et retrait des tickets, à partir du lundi 10 novembre, auprès de la Maison des Seniors : 7, rue Sainte Marthe, du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

**GRAND FROID / CANICULE****Un registre pour venir en aide aux personnes vulnérables**

Dans le cadre de la prévention des risques liés aux grands froids (et aux fortes chaleurs), la Ville propose d'**accompagner les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées, en situation de handicap ou souffrant de problèmes de santé**, à travers un dispositif permettant de recenser sur un registre les personnes concernées.

En cas d'alerte météo grand froid (ou canicule), elles seront contactées par un agent du Centre Intercommunal d'Action Sociale ou de la Maison des Seniors pour s'assurer de leur bien-être, rappeler les gestes simples à adopter pour se protéger et se verront proposer une aide adaptée à leurs besoins.

Comment s'inscrire ?

- **en ligne** en complétant le formulaire d'inscription disponible sur le site ville-figeac.fr (rubrique Mon quotidien / Seniors / fichier des personnes vulnérables).
- **par courrier**, en renvoyant à la Maison des Seniors « Henri Molinié » (7, rue Sainte-Marthe) le formulaire d'inscription disponible au CIAS.

L'inscription peut se faire par la personne concernée ou par un proche (famille, amis, voisins).





Échange avec une commerçante du centre-ville.

Police Municipale

Veiller à la sécurité et la tranquillité de tous

Renforcer les liens avec la population est essentiel pour que chacun se sente en sécurité. Afin d'améliorer sa présence sur le terrain, la Police Municipale a engagé une réorganisation de ses effectifs. Une mission confiée à la nouvelle cheffe de service, Audrey Dechamps, arrivée en janvier.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ AUX MULTIPLES MISSIONS

Agréés et assermentés, policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique travaillent en équipe sur le terrain comme pour la réalisation des tâches administratives.

Leurs missions sont variées : accueil du public, contrôle du stationnement et gestion des abonnements, régulation de la circulation aux abords des écoles, application des arrêtés municipaux (occupation du domaine public, travaux, circulation...), patrouille en centre-ville, gestion des objets trouvés, des emplacements des foires et marchés, des conflits de voisinage, des problématiques liées aux animaux dangereux ou errants, suivi des dossiers de logements insalubres, du système de vidéoprotection, contrôle des dépôts sauvages, encadrement des convois exceptionnels, participation aux cérémonies officielles, interventions funéraires ou encore sécurité lors de manifestations d'envergure.

OPTIMISER L'ACTION DU SERVICE

Dans le cadre d'une réorganisation interne, un poste de policier municipal supplémentaire a été créé, en remplacement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). **Aujourd'hui, l'effectif est de 6 agents : 4 policiers municipaux et 2 ASVP.** Ce rééquilibrage assure la présence d'un policier municipal du lundi au samedi et permet de **recentrer le service sur ses missions de proximité**, sur le terrain, auprès des habitants et des commerçants.

En septembre, Laura Pilato, policière municipale expérimentée précédemment en poste à Aurillac, a rejoint son homologue Frédéric Terrade et les deux ASVP, Aurélie Escher et Maxence Pagès. Un recrutement est en cours pour le 4^{ème} poste de policier municipal.

RESTER À L'ÉCOUTE

DES PRÉOCCUPATIONS DE LA POPULATION

D'ici la fin de l'année, les agents iront **à la rencontre des commerçants** pour faire un point sur l'occupation du domaine public (terrasse, chevalets...) et les problématiques qu'ils rencontrent. Cette démarche sera l'occasion de mieux se connaître, de rappeler la réglementation, de réajuster les mobiliers si besoin et de répondre aux questions.

En matière de **prévention routière**, suite à des signalements d'administrés, un recensement des axes accidentogènes a été réalisé. Dans un premier temps, un radar pédagogique sera installé pour sensibiliser les automobilistes. Si la vitesse moyenne enregistrée est excessive, les policiers municipaux effectueront sur place des contrôles à l'aide d'un cinémomètre laser et verbaliseront le cas échéant.

UNE COLLABORATION CROISSANTE AVEC LA GENDARMERIE NATIONALE

Dans le cadre de la convention de coordination signée entre la Ville et la Gendarmerie nationale en février dernier, les agents de la Police municipale **travaillent de manière plus étroite** avec les gendarmes de la Brigade Territoriale Autonome (BTA) de Figeac.

Des **contacts quotidiens** sont établis entre Audrey Dechamps et le capitaine Mathieu Laurent, à la tête de la brigade, au sujet des problématiques rencontrées et des interventions réalisées sur la commune. Ces échanges s'appuient sur leurs connaissances respectives du terrain et de la population locale. L'objectif est de **mieux coordonner les actions de chacun pour gagner en efficacité.**

Des **patrouilles pédestres communes** ont été instaurées, notamment lors de la Fête foraine ou des marchés nocturnes. La BTA étant désormais équipée de VTT, elles pourront se faire **prochainement à vélo**. Les agents municipaux ont également été associés à une opération de prévention avec une équipe cynophile à l'entrée des collèges et lycées. Cet automne, ils participeront aux côtés des gendarmes à des **contrôles routiers menés dans le cadre d'opérations anti-délinquance.**

Enfin, **le déménagement des bureaux de la Police Municipale à la cité administrative devrait être effectif courant décembre.** Les nouveaux locaux permettront un agencement plus adapté avec, notamment, un espace réservé à l'accueil des administrés, des bureaux séparés pour assurer la confidentialité ou encore un local sécurisé pour la vidéoprotection.

Bureau de la Police Municipale :
4, rue de Colomb / Tel : 05 65 50 07 69

Ouverture au public :

Lundi : fermé (rendez-vous et accueil téléphonique assurés)

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi et vendredi : 14h-17h

Jeudi et samedi : 9h-12h

ZOOM SUR



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Une vigilance à tous les échelons

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la Ville s'est tenu le 24 septembre. Cette instance réunit chaque année les services de l'État, l'autorité judiciaire, les forces de sécurité et les acteurs locaux concernés par ce sujet. Elle permet **d'établir un bilan des actions menées** et **d'identifier les axes de travail à renforcer** pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

La séance a permis à la Préfète du Lot de préciser que le trafic et la consommation de stupéfiants demeurent un enjeu majeur dans le département, générant précarité et actes de délinquance, notamment des cambriolages.

Selon la Vice-Procureure, la délinquance est toutefois en baisse, avec un recul du nombre de plaintes déposées et de procès-verbaux établis, et un taux de réponse pénale de 92 %.

Sur le terrain, il a été mentionné le renforcement du service de Police Municipale et celui de la Brigade Territoriale Autonome de Figeac, avec une présence accrue sur la voie publique.

L'importance de sensibiliser et d'accompagner les plus jeunes, aujourd'hui touchés de plus en plus tôt par le trafic, la consommation de drogues et la délinquance, a également été largement soulignée, notamment par la directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN). Dans ce cadre, il a été indiqué que chacun – familles, proches, établissements scolaires, associations et acteurs locaux – peut et doit agir à son échelle en restant vigilant face aux premiers signes de difficulté, en faisant de la prévention ou en signalant des situations à risque.

Les actions portées par le Centre Social et de Prévention municipal Nicole-Paulo s'inscrivent dans cette démarche, tout comme les interventions de la gendarmerie qui seront menées prochainement dans les établissements scolaires.

En conclusion, la Préfète a fait remarquer que la prévention et l'accompagnement devaient rester une priorité, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux personnes en sortie de soins psychiatriques, aux victimes de violences intrafamiliales et aux publics en situation de précarité.

MUSÉE CHAMPOLLION – LES ÉCRITURES DU MONDE

« Japon, histoire de caractères »

MUSEE CHAMPOLLION -
LES ECRITURES DU MONDE - FIGEAC (LOT)

JAPON

Histoire de caractères

6/11/25 - 4/01/26



Masaki Saito
Unokichi Tachibana
Taro Fukushima
Yoko Amiel

musee-champollion.fr

Organisée dans le cadre de la 4^{ème} édition de la quinzaine Japon en Occitanie, dont l'ambition est de célébrer et renforcer les relations franco-japonaises, l'exposition *Japon, histoire de caractères* invite à **une découverte de la culture nippone à travers son écriture.**

Longtemps restée une civilisation orale, le Japon a adopté l'écriture chinoise au début de notre ère. Peu adaptée à leur langue, les Japonais l'ont faite évoluer, créant ainsi une écriture riche et complexe qui combine trois systèmes, des caractères logographiques, les kanji et deux syllabaires, l'hiragana et le katakana. La graphie des caractères aussi a évolué au fil des siècles, pour des besoins techniques, des raisons de simplification ou esthétiques.

L'exposition retrace ainsi **l'évolution graphique de l'écriture japonaise à travers le travail de quatre artistes** : Masaki Saito, l'un des rares à pratiquer le Tenkoku, la gravure de sceaux ; Yoko Amiel, spécialiste de Sôsho, la calligraphie cursive ; Unokichi Tachibana, spécialiste de l'écriture Edo-moji ; et Taro Fukushima, artiste de la nouvelle génération pratiquant la calligraphie contemporaine, le Fudemoji-art.

Du 6 novembre 2025 au 4 janvier 2026
Tous les jours (sauf le lundi) de 14h à 17h30 (fermé le 25/12 et 1^{er}/01)
Vernissage public mercredi 5 novembre à 18h, suivi de la performance de Taro Fukushima, poète de rue et calligraphe.
Visites guidées et visites-jeux, tous les dimanches à 15h et durant les vacances scolaires.



© L'Étincelle

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Pour prolonger cette immersion au cœur de la culture japonaise, plusieurs rencontres et ateliers sont programmés, tous animés par des artistes et créateurs japonais.

- **Atelier de Tenkoku** (gravure sur sceau) : samedi 8 novembre à 14h30
- **Journée japonaise** (stages de calligraphie, initiation à la cérémonie du thé, présentation de coiffures traditionnelles et kimonos, buffet japonais et concert de Koto) : samedi 22 novembre dès 10h30
- **Ciné Japon** avec le film « Akeji, le souffle de la montagne » : dimanche 7 décembre à 11h

Renseignements et inscriptions : 05 65 50 31 08
musee@ville-figeac.fr
Pour en savoir plus : musee-champollion.fr

Vite dit

LA BOUTIQUE DU MUSÉE

De nombreux livres et objets sont en vente à la boutique tels que des catalogues d'expositions, des ouvrages sur Champollion, sur l'histoire des écritures, des livres spécialisés aussi bien pour le grand public que pour la jeunesse, mais aussi des outils d'écriture, des objets décoratifs, des affiches ou encore des bijoux... De belles idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année !

Il est possible d'acheter à distance.
Contact : accueil@musee@ville-figeac.fr
05 65 50 31 08



© Musée Champollion - Les Écritures du Monde, photo © Laura Coolen



L'artiste devant le dernier des 10 tableaux de la série.

Du lundi au dimanche, de 10h à 19h

Salle Balène / Entrée libre

Retrouvez les interviews de Laurence Saunois sur la chaîne YouTube de la Ville.

Pour en savoir plus : www.laurencesaunois.net

ZOOM SUR

« NYMPHEUS LUMINANSIS »

L'exposition dévoilée en avant-première à Figeac

Pour Laurence Saunois, artiste peintre figeacoise, cette exposition marque l'aboutissement de près de dix ans de travail consacrés à **une œuvre d'envergure** qu'elle définit ainsi : « 10 tableaux, 10 ambiances, le projet d'une vie, un hommage à Claude Monet, un hymne à la couleur et à la lumière ».

Intitulée « Nymphes Luminansis », la **série de dix grandes toiles**, inspirées des nénuphars du jardin de Giverny, maintes fois immortalisés par le célèbre impressionniste, **sera présentée pour la première fois du 22 au 30 novembre, à la salle Balène.**

Dès janvier 2026, l'exposition entamera une tournée de deux ans aux États-Unis. Les œuvres seront accueillies dans différents musées du Connecticut au Texas en passant par la Louisiane et le Kansas.

Ce projet est soutenu par la Ville de Figeac dans le cadre d'une convention de partenariat. Une manière pour la commune d'encourager la création artistique locale et de rayonner outre-Atlantique.

© Laurence Saunois

Vite dit

CALENDRIER DE L'AVENT CULTUREL

Cette année encore, le musée Champollion - Les Écritures du Monde a préparé un Calendrier de l'Avent culturel. Du 1^{er} au 24 décembre, il propose aux visiteurs tous les jours d'ouverture à 14h30, une intervention de 20 minutes (incluse avec le droit d'entrée) pour aborder avec un des guides un objet, un personnage ou un thème du musée. De vraies petites pastilles de connaissance pour attendre les fêtes !

ANIMATIONS DE NOËL

Petit avant-goût du programme...

À l'approche des fêtes de fin d'année, les préparatifs s'accroissent en coulisses. La Ville lève le voile sur quelques-unes des animations qui seront proposées les 13 et 14 décembre puis du 20 au 24 décembre, en lien avec la Fédération Partir et les commerçants de « Figeac Cœur de Vie ».



Salle Balène, les animateurs de la **Ludothèque** accueilleront les familles et proposeront des jeux. Grands-parents, parents et enfants seront invités à participer à des ateliers pour confectionner des décorations de Noël. Le centre-ville sera le terrain d'un vaste jeu de piste : petits et grands partiront à la recherche des indices dissimilés dans les vitrines des commerces pour trouver les décorations, réalisées notamment par les enfants du centre de loisirs, qui viendront ensuite orner le grand sapin installé place Carnot. Enfin, un flashmob sera organisé pour accueillir l'arrivée du Père Noël. Un moment convivial ouvert à toutes et tous !

A ne pas rater également : le lâcher de lanternes, la parade lumineuse, les déambulations musicales, le Petit Train, le défilé des mascottes, le marché de Noël des commerçants non sédentaires...

Un programme détaillé sera disponible dans les prochaines semaines.

ZOOM SUR

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une édition plébiscitée par les habitants du territoire !



Les 20 et 21 septembre, **autour de 3 000 personnes** ont participé aux différents rendez-vous proposés à Figeac ainsi que sur le territoire du Pays d'art et d'histoire par le service du patrimoine, les musées de Figeac et la médiathèque de l'Astrolabe. Cette fréquentation témoigne, une nouvelle fois, de **l'intérêt du public pour la découverte du patrimoine local**.

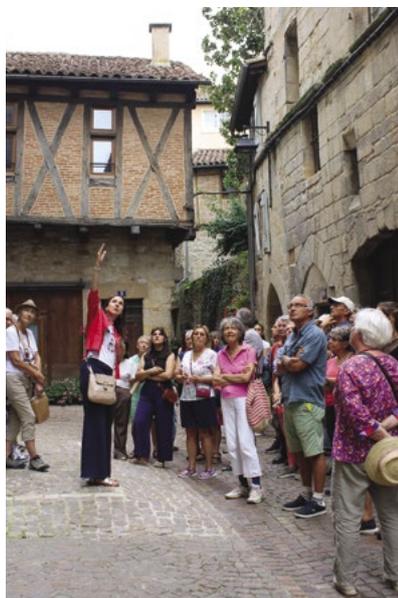
Malgré le temps maussade du dimanche, les habitants du territoire (7 visiteurs sur 10 environ) sont restés fidèles à ce rendez-vous annuel. Venus parfois en famille, ils ont profité durant tout le week-end de l'accès gratuit à de nombreux lieux emblématiques. Parmi les différentes visites guidées, celles du Viguiier du Roy et de l'hôtel de Salgues (Sous-préfecture) ont affiché « complet ».

Même succès pour l'exposition autour des calligraphies d'Hassan Massoudy et les collections du musée Champollion-Les Écritures du Monde. Les visiteurs ont également poussé les portes du musée d'Histoire de Figeac pour découvrir les pièces insolites de son cabinet de curiosités, les boiseries et toiles peintes des salons de l'ancien collège du Puy.

Testée pour la première fois, la visite « Merveilles d'architecture », créée spécialement pour les enfants de 3 à 6 ans, a reçu un bon accueil des familles présentes.

Une belle édition à mettre à l'actif de l'ensemble des guides-conférenciers qui ont su transmettre leur amour du patrimoine local à un très large public.

En parallèle, plusieurs **artisans d'art** locaux étaient présents place Carnot et devant la boutique Arts-Envies pour exposer leurs réalisations et proposer des démonstrations de leur savoir-faire (vitrail, céramique, reliure, sculpture sur bois...). L'occasion de sortir de leurs ateliers pour aller **à la rencontre des habitants**, parler de leur métier et partager leur passion.



Vite dit

« ARTS-ENVIES »

Des idées cadeaux originales pour Noël

Après une belle saison estivale, les artisans d'art réinvestissent la boutique de la rue Séguier du 25 novembre au 3 janvier avec de nouvelles créations et toujours l'envie d'échanger avec le public autour de leur métier. Venez découvrir leur savoir-faire à travers ces pièces uniques qui raviront les amateurs de beaux objets...de quoi donner des idées originales de cadeaux à déposer au pied du sapin !

6, rue Séguier

Ouverte du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h ainsi que les dimanches 7, 14, 21 décembre et le lundi 22 décembre

Entrée libre

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Ce numéro de *Figeac Infos* relate de façon factuelle l'action de la commune et de la municipalité. La vie du quotidien y est abordée : la prise en compte des déplacements doux, comme dans beaucoup de villes, prend une importance croissante. Nous avons déjà la navette gratuite, complétée aujourd'hui par le transport Capdenac-Gare / Cambes, le vélo renforce cette offre de mobilité.

La propreté urbaine est souvent un sujet de discussions : il faut simultanément lutter contre les incivilités – papiers, dépôts sauvages, déjections canines – et assurer un nettoyage efficace. Dans ce domaine la coopération entre le service propreté et la Police Municipale permet une efficacité renforcée.

Les aménagements urbains, chantiers d'envergure, s'étalent dans la durée : présentés aux riverains et au public, ils font l'objet de procédures administratives spécifiques souvent longues. La renaturation du site du Surgié et l'entretien du Célé font partie de ces travaux particulièrement encadrés.

Un autre sujet qui nous interpelle tous est celui de la sécurité publique. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est réuni sous la présidence de la Préfète du Lot en présence des autorités de Justice et de Gendarmerie. La collaboration croissante entre la Police Municipale et les forces de Gendarmerie y a été évoquée. La sécurité est l'affaire de tous et la vigilance de chacun reste de mise.

Nous avons récemment reçu, l'ensemble du Conseil Municipal ayant été invité, les nouveaux arrivants comme nous le faisons régulièrement depuis des années : ils ont souligné leur intérêt pour notre ville et les raisons de leur choix, que ce soit pour y prendre leur retraite ou pour y travailler. Ces témoignages extérieurs nous encouragent collectivement.

Restant à votre disposition, les élus de Figeac Ensemble déroulent sereinement leur mandat.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.

Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal, Frédéric Rubaud et Raymonde Lafon.

L'espace accordé à chaque tribune est proportionnel à la représentation politique de chaque groupe.

Élus Figeac Autrement

Des convictions, une attitude constructive et une détermination sans faille

En cette fin de mandat, vient le temps des bilans. Celui de la majorité aura sa place, mais c'est le nôtre que nous souhaitons aujourd'hui partager avec vous.

Depuis 2020, les quatre élus de Figeac Autrement ont tenu leur rôle avec constance et exigence : 0 conseil municipal manqué, une participation active aux commissions thématiques, une présence régulière aux réunions techniques... Nous avons été systématiquement là où se discutaient les décisions qui engagent l'avenir de notre/votre ville.

Sur le fond, nous avons fait entendre notre voix (indépendante et constructive) sur de nombreux dossiers, parfois pour soutenir, souvent pour alerter : chaufferie bois, lotissement du Ségala, entretien des équipements sportifs et des espaces verts, achats immobiliers (maison rue du stade, îlot Séguier), coût du chantier du Surgié, ou encore aménagement de la prairie des Pratges et ses 2,7 millions d'euros d'investissement ! À chaque fois, notre position a été travaillée et argumentée.

Loin des postures partisans, nous avons montré qu'une opposition pouvait être à la fois vigilante, utile et force de proposition. Nous regrettons que la majorité n'ait pas su reconnaître au moins ponctuellement la pertinence de nos interventions et suggestions, qui auraient mérité une écoute et une prise en compte plus ouvertes dans l'intérêt du collectif.

Fidèles à nos convictions, nous portons une ambition pour Figeac : celle d'une ville qui avance en s'appuyant sur le dialogue, la transparence et le bon sens.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Fin de mandat : une conception inchangée de la gouvernance de la part de la municipalité

D'un côté, montrer qu'elle agit : les chantiers fleurissent et le site de la mairie comme son FB sont particulièrement alimentés. Attention à l'obligation de réserve sur le bilan de la municipalité depuis le 1^{er} septembre !

D'un autre côté, communication ne rime toujours pas avec transparence. Le chantier du Surgié a débuté cet été. Aucune des présentations auxquelles le projet a donné lieu n'évoquait la nécessité de couper de nombreux arbres (car malades ?). La renaturation commence bien !

Et comment interpréter la présentation très pédagogique des sondages réalisés place de la Raison qui conclut que l'absence de vestiges dans les 50 premiers cm permettra dans l'avenir d'envisager un aménagement de l'espace de stationnement dont la municipalité soutient pourtant depuis 12 ans qu'il est impossible pour des raisons archéologiques.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élue Figeac Demain

La ville engage de nombreux projets très coûteux. Un des chantiers à venir est celui de la restauration de la toiture de l'église du Puy dont le coût avoisine les 4,5 M €.

Il sera important d'expliquer ce montant colossal. En effet, il paraît disproportionné par rapport aux travaux à réaliser.

Par comparaison, la restauration des couvertures des trois chapelles, y compris les décors intérieurs, de la cathédrale de Rodez sont réalisés pour un montant de 720.309 € TTC.

La conseillère municipale : Aurélie Morel.

VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin d'informations municipales

Figeac infos

Plus d'informations :
bulletin.municipal@ville-figeac.fr

LE BUS FIGEAC

NOUVEAU

zenbus

Votre réseau est sur Zenbus

AVEC ZENBUS, GEOCALISEZ VOTRE BUS EN TEMPS REEL !

Les Jardins de l'Hôpital
Perrine Base
Pons

Available on the App Store

GET IT ON Google Play

The advertisement features a hand holding a smartphone displaying the Zenbus app interface. The app shows a map with bus routes and stops. Text highlights the app's real-time location tracking capabilities. QR codes for downloading the app are provided, along with logos for the App Store and Google Play.

Faire ses courses à vélo, c'est faire vivre son quartier !

PRIMEUR
POISSONNERIE
BOUCHERIE
ÉPICERIE
BOULANGERIE
FROMAGERIE

80 % des achats du quotidien peuvent être réalisés à moins de 10 minutes à vélo, favorisant le commerce de proximité (source : ADEME)

COMMERCES EN SELLE
Un programme pour relier quotidien, vélo et commerce de proximité.
Scanner ce QR code pour en savoir +

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

FIGEAC
Occitanie

The advertisement is a colorful illustration of a woman on a bicycle with a shopping basket full of groceries. The basket contains items from various shops: a bakery (Boulangerie), a grocery store (Épicerie), a butcher (Boucherie), a fishmonger (Poissonnerie), a delicatessen (Primeur), and a cheese shop (Fromagerie). Text promotes the benefits of cycling to local shops. A QR code and logos for the 'Communes en Selle' program and local authorities are included.

MUSÉE
Champollion
FIGEAC Les Écritures du Monde

LE 1^{ER} DIMANCHE
DU MOIS
ENTRÉE
GRATUITE*

* HORS JUILLET ET AOÛT



MUSEE-CHAMPOLLION.FR